

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

ECONOMIE

02

INFRASTRUCTURE

05

SANTE PUBLIQUE

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

09

ADMINISTRATION

10

RURAL

10

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@arp.cm. Web: www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 2153

5 Octobre 2020

5 October 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference 7189/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire Titre/objet ADDITIF 1 N° 7189/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 29 SEPT 2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/20/AAMI/DC/SDCC DU 18/09/2020 Nature de prestation Prestation Intellectuelle Date de cloture N/A
----------	---

2	Reference N°009/AR/J12/SAEF/2020 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°009/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/J12/SAEF/2020 DU 21/09/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EBANDA-CARREFOUR NGOCK-CARREFOUR DESCENTE CAMP SIC-MEFOU ASSI (BAR LÉO) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO DANS LA RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	--

3	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0013/AONR/J/CRPM/20 DU 22 SEPTEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BETON ARMÉ D'UN TRONÇON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIÈRE CAMP SIC MENDONG, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BP/MINEPAT/CHAPITRE 94 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	---

4	Reference 01/AD/2020/DG/DAF/SBAG/CEN/YDE Lire Titre/objet L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (LOT 1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT 2) DE LA CENAME. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	---

5	Reference 2/AONO-PU/CIPM/MINCOMMERCE-PA3C/2020 DU 22/09/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO-PU/CIPM/MINCOMMERCE-PA3C/2020 DU 22/09/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) CLÔTURES ET DEUX (2) BLOCS DE LATRINES A FOSSES VENTILEES SUR LES SITES DES MAGASINS DE STOCKAGE DE MFOU, BIBA-YEZOUM ET MVENGUE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-10-2020
----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 10/AONO/CIPM-UDs/2020 Lire</p> <p>Titre/objet POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 500 METRES DE CLOTURE AUCAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-10-2020</p>
----------	--

7	<p>Reference 99/AAOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/20 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°99/AAOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2020 DU 23/09/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDE-DOUALA, PHASE IIFINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 11-11-2020</p>
----------	---

8	<p>Reference 09/AONO/CIPM-UDs/2020 Lire</p> <p>Titre/objet POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'INSTITUT DES BEAUX ARTS DE FOUMBAN (IBAF) (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-10-2020</p>
----------	---

9	<p>Reference 12AONO/C.F-T/CIPM /2020 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP DE MESSONGDANS L'ARRONDISSEMENT DE FONGOTONGO DEPARTEMENT DE LA MENOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET MINEDUB ET MINDEVEL- EXERCICES 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-10-2020</p>
----------	---

10	<p>Reference -006-/DAONO/C-SU/SG/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CI-APRÈS DANS LES ARRONDISSEMENTS DE FOKOUE ET DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020, LIGNE FONDS ROUTIER.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 16-10-2020</p>
-----------	--

11	<p>Reference 003/AONO/CEN/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME, EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 17-11-2020</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N°000187/DC/CIPM/CCAA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°000187/DC/CIPM/CCAA/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G-SUITE A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA).FINANCEMENT : LE FINANCEMENT DE CE MARCHÉ SERA SUPPORTÉ PAR LE BUDGET DE LA CCAA SUR L'EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-11-2020

13	Reference	D13-273/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTERETN° D13-273/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020POUR LA PRÉSÉLECTION DE CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ORGANISATION DE DEUX (2) CONFÉRENCES NATIONALES POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE TRANSFUSION SANGUINE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS). FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 APPEL À MANIFESTATION D'INTERETN° D13-273/AMI/MINSANTE/CSPM-CEPS-BID /PRESYNATS/2020 DU 30 SEPTEMBRE 2020PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-10-2020

14	Reference	0625/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM/20 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0625/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM/20 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019, RELATIF AU TRANSPORT DE DEUX MILLIONS DEUX-CENT-QUARANTE ET UN MILLE TROIS-CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (2 241 377) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	1223 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1223 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU SUD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	015/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 02/10/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 02/10/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)-NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 014/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 02/10/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°014/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 02/10/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 1227 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1227 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE RÉGIONALE RO906 : ZAMAY - CAMP DES RÉFUGIÉS DE MINAWAO (9,70 KM) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference N°1224 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1224 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 1226 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° _1226_ C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 1172/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 1172/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 84/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCMP-TR/2020 DU 14/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE, DIX (10) BORNES FONTAINES, UN Puits AMÉNAGE BUSÉ AVEC MANIVELLE ET UN (01) CHÂTEAU D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA - KRIBI, LOT1 : OLAMA - BINGAMBO (106 KM). FINANCEMENT: FONDS DE CONTREPARTIE, LOGÉS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference [0630/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0630/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 07 OCTOBRE 2019, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION DE ROUTINE, POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS DU FONDS MONDIAL, POUR LA PERIODE 2018-2020.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

23

Reference [N° 008 /C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 008 /C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

24

Reference [N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020DU 02 OCTOBRE 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONR/FODECC/CSPM/2020 DU 04 SEPTEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'AUDIT TECHNIQUE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25

Reference [15/COM/D/C/BAH/SG/ST/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMA DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [000574/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000574/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPMPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC\$MINSANTE/CSPM-PNLP/20 DU 20 MARS 2020, RELATIVE A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [33 /C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTPOUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP PAR LE FEICOM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference N°008/C/CAY5/SG/SMP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°001/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17 AOUT 2020PASSÉE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference N°009/C/CAY5/SG/SMP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°002/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17 AOUT 2020PASSÉE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS ; DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 34/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTPOUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION DES PLATES-FORMES DE SUPERVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES BASES DE DONNÉES DU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 035/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/FEICOM/CIPM /2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES . Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 036 /C/FEICOM/DG Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU GRÉ À GRÉ SUIVANT LA LETTRE N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 26 MAI 2020 ET RÉACTUALISÉ PAR LETTRE N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 07 AOÛT 2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU LITTORAL À DOUALA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

33	Reference D13-214/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-214/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-112/AMI/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/PNLP/SP/SPM/19 DU 11 JUIN 2019, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS SOUS DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES (ISDC). FINANCEMENT : FONDS MONDIAL Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONR/FODECC/CSPM/2020 DU 04 SEPTEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'AUDIT TECHNIQUE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	33 /C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP PAR LE FEICOM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLWA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	34/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION DES PLATES-FORMES DE SUPERVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES BASES DE DONNÉES DU FEICOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	036 /C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU GRÉ À GRÉ SUIVANT LA LETTRE N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 26 MAI 2020 ET RÉACTUALISÉ PAR LETTRE N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 07 AOÛT 2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU LITTORAL À DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

38	Reference	035/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/FEICOM/CIPM /2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	7221/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION 1 N° 7221/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 01 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017BIS/20/A010/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU COTON GRAINE A LA SÔDECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	<p>Reference 7215/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 7215/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 68/20/AONO/SDCC/CIPM DU 13/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE FERRAILLE POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

41	<p>Reference 7224/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 7224/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 OCTOBRE 020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRODUITS CHIMIQUES DE DELINTAGE DES SEMENCES A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

42	<p>Reference 007/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 007/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 01/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 6 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (7) VÉHICULES PICK - UP, DOUBLE CABINE, 4X4 DE 9 CV, 5 PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHÉ PIEDS DESTINÉS AUX CHEFS DES CELLULES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES (CTD) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

43	<p>Reference 015/D/CMJO/SG/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 015/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference 014/D/CMJO/SG/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 014/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

45	<p>Reference 259D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION ? 259D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU28 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 84/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCMP-TR/2020 DU 14/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE, DIX (10) BORNES FONTAINES, UN PUIT AMÉNAGE BUSÉ AVEC MANIVELLE ET UN (01) CHÂTEAU D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA - KRIBI, LOT1 : OLAMA - BINGAMBO (106 KM). FINANCEMENT: FONDS DE CONTREPARTIE, LOGÉS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference [268 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION ? 268 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU SUD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

47

Reference [?269D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/20](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION ?269D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

48

Reference [270 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION _270 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

49

Reference [271__ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION _271__ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE RÉGIONALE RO906 : ZAMAY - CAMP DES RÉFUGIÉS DE MINAWAO (9,70 KM) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

50

Reference [0631/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0631/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 05/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 07 OCTOBRE 2019, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPÉCIALISÉ POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DE ROUTINE , POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS DU FONDS MONDIAL, POUR LA PÉRIODE 2018-2020.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference 1448/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM Lire Titre/objet DECISION N° 1448/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 3/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSÉ SUIVANT APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS SOUS DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

52	Reference N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 Lire Titre/objet DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE, DANS LA COMMUNE DE YOKO, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference 15/DEC/C BAH/SG/ST/ 2020 Lire Titre/objet POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMA DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

54	Reference 33/D/FEICOM/DG Lire Titre/objet POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP PAR LE FEICOM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference N° 25/CAY5/CIPM/2020 Lire Titre/objet DECISION N° 25/CAY5/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE MEACAM SARL, DE LA CONSULTATION N°001/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17/08/2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

56	Reference 00573/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM Lire Titre/objet DECISION 00573/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 15 AVRIL 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSÉE SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINSANTE/CSPM-PNPL/20 DU 02 MARS 2020, RELATIVE À LA FOURNITURE ET À LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DÉBIT DU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference 34 /D/FEICOM/DG Lire Titre/objet POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION DES PLATES-FORMES DE SUPERVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES BASES DE DONNÉES DU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 035/D/FEICOM/DG Lire Titre/objet POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES 2021 AU FEICOM . Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

59	Reference N° 26/CAY5/CIPM/2020 Lire Titre/objet DECISION N° 26/CAY5/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION A L'ETS MARTIBEL, DE LA CONSULTATION N°002/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17/08/2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/ACPOUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

60	Reference 036/D/FEICOM/DG Lire Titre/objet POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU LITTORAL À DOUALA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference 0626/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM Lire Titre/objet DECISION N° 0626/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 30/04/2020 PORTANT ANNULLATION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019, RELATIF AU TRANSPORT DE DEUX MILLIONS DEUX-CENT-QUARANTE ET UN MILLE TROIS-CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (2 241 377) MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DU NORD-OUEST . Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference 35/D/C.F-T/SG/2020 Lire Titre/objet PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 07/LC/C.F-T/SG/2020 DU 12 JUIN 2020. PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.F-T/SG/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MESSONG MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE FONGO-TONGOFINANCEMENT : BIP (DGD) 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference [7223/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF 1 N° 7223/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01OCTOBRE 2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 073/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/08/2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

64

Reference [7222/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF 1 N° 7222/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 OCTOBRE 2020 PORTANT MODIFICATIONS APPORTEES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/20/A010/SDCC/CIPM DU 27/08/2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

65

Reference [12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICEN° 12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020 OF 14/09/2020EMERGENCY PROCEDURE FOR THE OPENING OF THE CHUABU-ANJIN TO IJIM FARM TO MARKET ROAD THROUGH THE INTENSIVE LABOUR APPROACH (RELAUNCH)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-10-2020

66

Reference [11/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 11/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020 OF 14/09/2020 FOR CONSTRUCTION OF A BRIDGE LINKING GTHS NJINIKEJIM QUATER) AND KICHU VILLAGE EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCH

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 06-10-2020

67

Reference [42/RFQ/LIFIDEP/STB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION. N° 42/RFQ/LIFLDEP/STB/2020 OF 02/10/2020 FOR THE SUPPLY OF 84 TRAINABLE CATTLE FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-10-2020

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 7189/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 29 SEPT 2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE
LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'AVIS D'APPEL
A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/20/AAMI/DC/SDCC DU 18/09/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 29 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°009/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/J12/SAEF/2020 DU 21/09/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EBANDA-CARREFOUR NGOCK-CARREFOUR DESCENTE CAMP SIC-MEFOU ASSI (BAR LÉO) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO DANS LA RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Préfecture de Ngoumou (Service des Affaires Economiques et Financières), situé au rez de chaussée du bâtiment R+1 abritant les services de la Préfecture de la Mefou et Akono à Ngoumou, au plus tard le 13/10/2020 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21.09.2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR EBANDA-CARREFOUR NGOCK-CARREFOUR DESCENTE CAMP SIC-MEFOU ASSI (BAR LEO) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO Financement : BIP MINTP, Exercices 2020 Imputation : 54 36 467 02 330020 2250 864 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p> <p>Présentation des Offres : Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont : Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ; Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ; Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3). Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, à la Préfecture de Ngoumou (Service des Affaires Economiques et Financières), situé au rez de chaussée du bâtiment R+1 abritant les services de la Préfecture de Ngoumou, au plus tard le 10/10/2020 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21.09.2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR EBANDA-CARREFOUR NGOCK-CARREFOUR DESCENTE CAMP SIC-MEFOU ASSI (BAR LEO) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE Financement : BIP MINTP, Exercices 2020 Imputation : 54 36 467 02 330020 2250 864 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture de Ngoumou, le 13/10/2020 à 13 heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **10/10/2020 à 13 heures précises** dans la salle de réunions de la Préfecture de Ngoumou par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de la Mefou et Akono.

Le reste sans changement.

NGOUMOU le 1 Octobre 2020

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0013/AONR/J/CRPM/20 DU 22 SEPTEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT: BP/MINEPAT/CHAPITRE 94

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la porte 107, dans les services du Gouverneur de la Région du Centre contre récépissé, au plus tard le 14 OCTOBRE 2020 à 10 heures. Les offres devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0013/AONR/J/ CRPM/20 DU 22 SEPTEMBRE 2020, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME D'UN TRONCON DE ROUTE « DESCENTE DOCTA-PONT ABEGA (410ML) » DERRIERE CAMP SIC MENDONG, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE »</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Le 15 OCTOBRE 2020 à 10 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <ul style="list-style-type: none">● L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 14 Octobre 2020 à 11 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM), siégeant dans la salle de réunions des services du Gouverneur de la Région du Centre.● Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.● A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.
	<p>Lire plutôt</p> <p>Le 15 OCTOBRE 2020 à 11 heures</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier, d'examiner les offres et voir si elles sont incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier de consultation.

Les critères éliminatoires sont :

1. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
2. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
3. Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
4. Non inscription du chef de Mission à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).

Critères essentiels

a) Les offres techniques

Le système de notation des offres dont le détail est donné en annexe RPC portera sur les critères ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **40 points** ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur **20 points** ;
- c) Plan de travail et méthodologie sur **20 points**.
- d) Références du BET sur **20 points**.

Lire plutot

1. 1. Absence de l'original de la caution de soumission
 2. 2. Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures, (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ;
-
1. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
 2. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
 3. Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
 4. Non inscription du chef de Mission à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).

4 Autres

Au lieu de ...

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

ARTICLE 6 : Textes généraux applicables

17. La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Lire plutot

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

ARTICLE 6 : Textes généraux applicables

17. sans objet

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le **GOUVERNEUR**

NASERI PAUL BEA

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (LOT 1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT 2) DE LA CENAME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les offres seront évaluées selon la notation binaire, conformément aux critères ci-après :

● **Critères éliminatoires :**

- Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante huit (48) heures accordé à l'ouverture ;
- Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces;
- Non-conformité aux Termes de Références ;
- Absence d'engagement sur l'honneur ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'agrément CIMA certifié par le MINFI.
- couverture

Critères essentiels :

Critères	Notation (binaire OUI-NON)
Présentation générale de l'offre	03 critères
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	03 critères
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	04 critères
Description détaillée des garanties offertes	04 critères
Modalités de mise en jeu de la garantie	05 critères
Couverture des engagements règlementés	03 critères
Couverture de la marge de solvabilité	03 critères
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	03 critères
Couverture de réassurance dans la branche considérée	01 critère
TOTAL	29

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de **22 « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

1 Critères d'évaluation**Lire plutot**12. principaux critères d'évaluation :

Le critère éliminatoire : « Couverture » est supprimé, dans la version française de l'avis d'Appel d'offres ;

Le critère éliminatoire : « absence d'engagement sur l'honneur » est précisé comme suit : « Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir à ce jour aucun dossier de sinistres en cours non payé dans le cadre des couvertures objet de l'appel d'offres » ;

La date de signature des avis est celle du 27 août 2020.

2 Autres**Au lieu de ...**

n/a

Lire plutot**II- Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

Ajouter comme élément constitutif de la proposition technique :

k. les calendriers du personnel spécialisé et des activités.

III- Cahier des Clause Administratives Particulières (C.C.A.P)Article 7 : Textes généraux

Est supprimé le texte caduc du point 5 : la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics.

Article 16 : Mode de paiement

Au lieu de : 16.2. Le Chef de Service de la Lettre-commande dispose d'un délai de cinq (05) jours pour approuver la facture définitive, avant la transmission au Comptable chargé du paiement.

Lire plutôt : 16.2. Le Chef de Service du Marché dispose d'un délai de cinq (05) jours pour approuver la facture définitive, avant la transmission au Comptable chargé du paiement, il devra s'assurer de la conformité du Visa du MINMAP sur la facture définitive, avant de procéder au paiement, conformément aux dispositions de l'article 47 (f) du Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

MINISTERE DU COMMERCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO-PU/CIPM/MINCOMMERCE-PA3C/2020 DU 22/09/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) CLÔTURES ET DEUX (2) BLOCS DE LATRINES A FOSSES VENTILEES SUR LES SITES DES MAGASINS DE STOCKAGE DE MFOU, BIBA-YEZOOM ET MVENGUE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS.

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre du Commerce lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **la construction de trois (3) clôtures et deux (2) blocs de latrines à fosses ventilées sur les sites des magasins de stockage de MFOU, BIBA-YEZOOM et MVENGUE en trois (3) lots distincts.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- les travaux de construction de la clôture

- travaux préparatoires ;
- implantation ;
- fondation ;
- maçonnerie – élévation ;
- travaux spécifiques ;
- peinture ;

- les travaux de construction d'un bloc de deux latrines à fosses ventilées ;

- terrassement ;
- fondation ;
- maçonnerie – élévation ;
- charpente – couverture – plafonnage ;
- menuiserie bois ;
- plomberie sanitaire ;
- peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle globale des travaux est de: **64 690 700 FCFA TTC (soixante-quatre millions six cent quatre-vingt-dix mille sept cent)**selon la répartition ci-après :

LOTS	Nature de la prestation	COUT
01	Travaux de construction d'une clôture de 190 mètres linéaires en dur sur le site du magasin de MFOU	20.615.000 F CFA
02	Travaux de construction d'une clôture de 210 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées sur le site du magasin de BIBA-YEZOOM	26.785.000 F CFA

03	Travaux de construction d'une clôture de 110 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées sur le site du magasin de MVENGUE	17.290.700 F CFA
----	--	------------------

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

Lots	Nature de la prestation
1) Magasin de MFOU (Département MEFOU & AFAMBA, région du CENTRE)	Travaux de construction d'une clôture de 190 mètres linéaires en dur
2) Magasin de BIBA-YEZOOM (Département DJA & LOBO, région du SUD)	Travaux de construction d'une clôture de 210 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées
3) Magasin de MVENGUE (Département de l'OCEAN, région du SUD)	Travaux de construction d'une clôture de 110 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais basées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Génie Civil (Bâtiment, Travaux Publics).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du FODECC, Exercice 2020, sur les rubriques contenues dans le tableau ci-après :

LOTS	Nature de la prestation	IMPUTATIONS BUDGETAIRES
01	Travaux de construction d'une clôture de 190 mètres linéaires en dur sur le site du magasin de MFOU	2112552 220301
02	Travaux de construction d'une clôture de 210 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées sur le site du magasin de BIBA-YEZOOM	2180526 220301
03	Travaux de construction d'une clôture de 110 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées sur le site du magasin de MVENGUE	2181532 220301

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère du Commerce, porte 102 de l'Immeuble «Rose», dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère du Commerce, porte 102 de l'Immeuble « Rose », dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC et représentant le coût d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir au Service des marchés du Ministère du Commerce, porte 102 de l'Immeuble « Rose », au plus tard le 20/10/2020 à **13h00** ; heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
002/AONO-PU/CIPM/MINCOMMERCE-PA3C/2020 DU 22/09/2020 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE TROIS (3)
CLÔTURES ET DEUX (2) BLOCS DE LATRINES A FOSSES VENTILEES SUR LES SITES DES MAGASINS DE
STOCKAGE DE MFOU, BIBA-YEZOUM ET MVENGUE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Présentation des offres

Les documents constitutifs de l'offre seront placés sous triple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1)
- **L'enveloppe B** contenant l'offre technique (Volume 2)
- **L'enveloppe C** contenant l'offre financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppe A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant la mention de l'Appel d'Offres concerné.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. Cette caution selon le modèle joint à la pièce N°11 du DAO devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le nom figure dans la pièce N°13 du DAO. Le montant de la caution (en francs CFA) pour chaque lot est le suivant :

LOTS	Nature de la prestation	MONTANT DE LA CAUTION	
		En chiffres	en lettres
01	Travaux de construction d'une clôture de 190 mètres linéaires en dur sur le site du magasin de MFOU	412 000 F CFA	quatre cent douze mille francs CFA
02	Travaux de construction d'une clôture de 210 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées sur le site du magasin de BIBA-YEZOUM	535 000 F CFA	cinq cent trente-cinq mille francs CFA
03	Travaux de construction d'une clôture de 110 mètres linéaires en dur et d'un bloc de latrines à fosses ventilées sur le site du magasin de MVENGUE	345 000 F CFA	trois cent quarante-cinq mille francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément au listing prévu au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 20/10/2020 à **14h00** dans la Salle des Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- d) omission d'un prix unitaire quantifié ;
- e) absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- f) offre n'ayant pas satisfait à au moins sept (07) critères essentiels ;
- g) absence d'un conducteur des travaux ou d'un Directeur technique, Ingénieur des travaux de Génie Civil, inscrit à l'ordre National des Ingénieurs de Génie civil.
- h) dossier administratif ou financier incomplet.

.2. Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

- a) la présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, intercalaire, clarté) ;
- b) le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- c) les références et expérience de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- d) la méthodologie de travail ;
- e) la preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, cachetés, datés et signés à la dernière page) ;
- f) l'attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **Dix millions (10 000 000) francs CFA** pour chacun des lots, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le MINFI ;
- g) le planning d'exécution des travaux ;
- h) la disponibilité du matériel et des équipements à mobiliser ;
- i) l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- j) le rapport de visite de site signé sur l'honneur par le soumissionnaire.

NB : Pour être éligible à l'évaluation financière le soumissionnaire doit avoir obtenu à l'issue de l'évaluation technique une note supérieure ou égale à 70% des critères essentiels.

15. Attribution

Dans le cas du présent Appel d'Offres, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant au moins à 70% des critères essentiels et l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

NB : Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du *Projet Assainissement de la Commercialisation Interne du Cacao et du Café (PA3C)* sis à Douala-Bonanjo, Secrétariat du Coordonnateur, Immeuble ex-ONCPB, 8^{ème} étage, téléphone : 696 68 04 07, dès publication du présent Avis.

NB : Pour toute tentative de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros de téléphone suivants : 699 37 07 48 / 673 20 57 25.

YAOUNDE le 22 Septembre 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 500 METRES DE CLOTURE AUCAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET AUTONOME DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG

IMPUTATION

464340032 220115

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de cette Institution, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement de la construction de 500 mètres de clôture au Campus Principal de l'Université de Dschang (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent, de façon non exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de superstructure ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de toiture ;
- Les travaux de carrelage
- Les travaux d'assainissement ;
- Les réseaux d'électricité et de sécurité ;
- Les travaux de plomberie;
- Les travaux de peinture

3. Cout Prévisionnel

28250000

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Autonome de l'Université de Dschang(BIP) Exercice 2020

IMPUTATION : 464 340032 220115

DOTATION : 28 277 794 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP 96 DSCHANG, dès publication du présent Avis (**porte 114**). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **trente-quatre mille (34 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC**, au « Compte Spécial **CAS-ARMP N°97568660001-28** » , représentant les frais d'achat du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **rente-quat mille (34 000) Francs CFA**, payable dans une Agence BICEC, au « Compte Spécial **CAS-ARMP N°97568660001-28** », représentant les frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées **à la SIGAMP de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang (Porte 114) du Bâtiment le Rectorat, au plus tard le 23/10/2020 à 14 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°IO/AONO/CIPM-UDs/2020 DU 30/09/2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 500 METRES DE CLOTURE AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (En procédure d'urgence)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage des travaux pour la tranche ferme et sera fixé par ordre de service du Maître d'Ouvrage pour les tranches conditionnelles

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de Cinq cent soixantecinq milles (565 000) Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **Cinq cent soixantecinq milles (565 000) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le **23/10/2020 à 15 heures précises, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1°- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par TARMP ;
- 2°- Pièces administratives absentes ou non conformes ou non régularisées dans les 48 heures;
- 3°- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4°- Dossier ayant obtenu moins de Soixante-dix pour cent (70%) de « oui » dans essentiels. ,
- 5°- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 6°- Non-conformité d'un équipement ;
- 7°- Absence de la caution de soumission.
- 8°- Offre financière incomplète

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et général peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **SIGAMP, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang**.

DSCHANG le 30 Septembre 2020

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°99/AAOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2020 DU 23/09/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDE-DOUALA, PHASE II FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route nationale N° 3 Yaoundé-Douala, Phase II.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre du contrat porteront sur les missions suivantes :

- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par les entreprises ;
- Mission 2- DET- OPC : Direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers ;
- Mission 3 - AOR: Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Coût Prévisionnel

un coût prévisionnel de **cent cinquante-quatre millions cent cinq mille six cent (154 105 600) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

N° Lot	Région	Tronçons	Portée longueur (ml)	Délai (mois)		Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
				Contrôle et surveillance	Assistance au Maître d'Ouvrage		
1-LT/20	Littoral	Pont de Ndoupè – Pont sur la Dibamba	110	10	12	69 229 761	Contrôle technique et géotechnique des travaux
2-CE/20	Centre	Yaoundé – Pont de Ndoupé	106	10	12	84 875 839	
TOTAL							



154 105 600





La participation à cet Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ou Groupements de Bureaux d'Etudes Techniques ci-après retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 29/AMI/MINTP/2019 du 09/03/2020 pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation de certains ouvrages d'art et leurs voies d'accès sur le réseau routier national. Il s'agit de :

N°	BET OU GROUPEMENT DE BET	ADRESSE	Téléphones/Fax
1	CADEK SARL	B.P. : 3914 Dja	Tél. : 33 43 89 71
2	LE COMPETING	B.P. : 7214 Ydé	Tél. : 699 50 11 77
3	GROUPEMENT INTEGC-GE	B.P. : 11088 Ydé	Tél. : 699 92 48 95
4	CERBAT	B.P. : 13 258 Ydé	Tél. : 677 11 02 50
5	PRISMA SARL	B.P. : 15553 Ydé	Tél. : 693 04 00 56
6	SETEC INGENIERIE	B.P. : 10 083 Ydé	Tél. : 699 98 29 04
7	ETS FAYA SUPPLIES & SERVICE	//	Tél. : 698 832 840
8	GROUPEMENT ALLPRESS SARL / IRES ENGINEERING	B.P. : 791 Ydé	Tél. : 697 191 189
9	GROUPEMENT CRESI-INGETECH SARL	B.P. : 5440 Ydé	Tél. : 677 61 97 54
10	SOREPS SARL	B.P. : 13438 Ydé	Tél. : 696 01 27 55
11	GROUPEMENT CETA/DAKAYI MULTID CONSULTING SARL	B.P. : 5814 Ydé	Tél. : 699 64 47 38

NB : Les candidats de cette liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement. Toutefois, ils pourront s'associer en groupement avec des Bureaux de Contrôles Techniques Camerounais pour promouvoir ces prestataires locaux.

Le groupement de BET STUDI INTERNATIONAL / STUDI CAMEROUN a été exclu de la liste restreinte pour avoir participé à l'élaboration des dossiers de consultation relatif au projet de réhabilitation de la Nationale N°3 conformément à l'Article 198 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier, Exercices 2020 et suivants, pour un coût prévisionnel de **cent cinquante-quatre millions cent cinq mille six cent (154 105 600) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrages à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quatre vingt quatre mille (84 000) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme le représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrages à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quatre vingt quatre mille (84 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme le représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, au plus tard **le 11/11/2020 à 11 heures**. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°99/AOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2020 DU 23/09/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDÉ-DOUALA, PHASE II
FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations de chaque lot est de dix (10) mois pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux proprement dits et douze (12) mois pour l'assistance au maître d'ouvrage pendant la période de garantie et la réception définitive du lot concerné. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations correspondantes.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), valide à compter de la date initiale de remise des offres et d'une durée de cent cinquante (150) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite caution est de : est de **un million trois cent quatre vingt quatre mille (1 384 000) Francs CFA pour le lot 1-LT/20 et un million six cent quatre vingt dix sept mille (1 697 000) Francs CFA pour le lot 2-CE/20**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré dès la publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

• L'ouverture des Dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 11/11/2020 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions.
- Le Maître d'Ouvrage publiera les résultats de l'analyse des Offres Administratives et Techniques avant l'ouverture des Offres financières.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Pièces administratives incomplètes pour absence de l'un des éléments ci-après :

- L'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce dudit dossier, 48 heures après l'ouverture des offres ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Capacité financière ou d'une ligne de crédit d'au moins vingt et un millions (21 000 000) Francs CFA pour le lot 1-LT/20 et vingt six millions (26 000 000) Francs CFA pour le lot 2-CE/20, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- Quarante pour cent (40%) au moins des cinq (05) experts constituant le personnel clé doivent être de nationalité Camerounaise.
- Satisfaction de la note technique supérieure ou égale à 70/100.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- La soumission signée et timbrée (voir modèle pièce 9.1) ;
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) ;
 - Le Détail Quantitatif et Estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) ;
 - Les sous détails des prix (voir modèle pièce 7.K).
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

2. Critères essentiels :

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualifications des experts et leurs expériences dans le domaine du projet sur 50 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 40 points;
- c) Références du Bureau d'Etudes Technique (BET) ou du groupement de BET sur 08 points ;
- d) Attestation et rapport documenté de la visite du site 02 points ;

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les Offres auront été déclarées conformes à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et qualifiées par l'évaluation technique (2ème étape), seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

NFi-Md=100/100

Les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

NFiS-MMdx100

MS

NFiS = Note relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

N- (70xNote Technique) + (30xNote Financiere)

100

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché de chaque lot au Soumissionnaire dont l'offre, conforme au plan administratif et qualifiée techniquement, aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot au titre de cet Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

NB. : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros téléphoniques suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Septembre 2020

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

NDJODOM ARMAND

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'INSTITUT DES BEAUX ARTS DE FOUMBAN (IBAF) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET AUTONOME DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG

IMPUTATION

46434003217001/46434003222011

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maitre d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de cette Institution, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement de la construction d'un bloc pédagogique à l'Institut des Beaux Arts de Foumban (IBAF) (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent, de façon non exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de superstructure ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de toiture ;
- Les travaux de carrelage
- Les travaux d'assainissement ;
- Les réseaux d'électricité et de sécurité ;
- Les travaux de plomberie;
- Les travaux de peinture.

3. Cout Prévisionnel

132500000

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Autonome de l'Université de Dschang (BIP) Exercice 2016 |

IMPUTATION : 464340032 17001 / 464340032220112

DOTATION : 382 534 497,9 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP 96 DSCHANG**. dès publication du présent Avis (**porte 114**). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **trois cent cinquante mille francs (350 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au « Compte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 »**, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **trois cent cinquante mille francs (350 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au « Compte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 »**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées **à la SIGAMP de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang (Porte 114) du Bâtiment le Rectorat, au plus tard le 23/10/2020 à 14 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 009/AONO/CIPM-UDS/2020 DU 30/09/2020
POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A
L'INSTITUT DES BEAUX ARTS DE FOUMBAN (IBAF) (En procédure d'urgence)
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux pour la tranche ferme et sera fixé par ordre de service du Maître d'Ouvrage pour les tranches conditionnelles.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission **d'un montant de sept millions six cent cinquante milles (7 650 000) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission **d'un montant de sept millions six cent cinquante milles (7 650 000) Francs CFA** délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances. **La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres**. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée **23/10/2020 à 15 heures précises**, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- 1°- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par IARMP ;
- 2)- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3°. Pièces administratives absentes ou non conformes ou non régularisées dans les 48 heures;
- 4"- Dossier ayant obtenu moins de soixante-dix pour cent (70%) de «oui » dans l'évaluation des
- 5°-Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 6°- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- 1° Absence de la caution de soumission ;
- 8°-Offre financière incomplète.

critères essentiels:

10-2 Critères essentiels • u- •

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire

1°-Présentation de l'offre ;

2°- Capacité de préfinancement : accès à une ligne de crédit ou autres ressource

3°- Travaux similaires réalisées ;

4° - Personnel;

5° - Matériel de chantier ;

6° - Programme d'exécution.

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 70% de «Oui » à l'issue de cette évaluation retenues pour la suite de la procédure.

Dans le cadre de la passation du présent Marché, les références du promoteur ou des ingénieurs d'une entreprise nouvellement constituée, se substituent à celle de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requises (voir article 2et 97 du Code des Marchés Publics du 20 Juin 2018).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, a compt' de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre techniques et générale peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP, **pote 114 du bâtiment abritant le rectorat de l'université de Dschang**

DSCHANG le 30 Septembre 2020

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP DE MESSONGDANS L'ARRONDISSEMENT DE FONGOTONGO DEPARTEMENT DE LA MENOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET MINEDUB ET MINDDEVEL- EXERCICES 2020

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET MINEDUB ET MINDDEVEL- EXERCICES 2020

IMPUTATION

16000000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, le MAIRE DE LA COMMUNE DE FONGO TONGO; MAITRE D'OUVRAGE lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP de Messong en procédure d'urgence Cet Appl d'Offres est constitue d'un (01) lot repartis ainsi qu'il suit

Province	Département	N° LOT	Etablissement bénéficiaire	Infrastructures à réaliser	Nbre de Salles	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	EP de Messong	salles de classe	02	90	320000 FCFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- terrassement ;
- fondations ;
- maçonnerie - élévation ;
- charpente - couverture ;
- menuiserie métallique ;
- menuiserie bois ;
- plomberie sanitaire ;
- électricité ;
- peinture ;
- VRD ;

3. Cout Prévisionnel

16000000

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires résidant ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds MINEDUB - EXERCICES 2020 POUR UN MONTANT DE 16 000 000 F CFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de FONGO TONGO.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de FONGO TONGO dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la Recette Municipale de la Commune de Fongo-Tongo de la somme non remboursable de 30 000 F CFA représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de FONGO TONGO au plus tard le 19/10 /2020 à 10 heures , heure locale et devra porter la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus

11. Cautionnement Provisoire

Province	Département	N° LOT	Etablissement bénéficiaire	Infrastructures à réaliser	Nbre de Salles	Délai en jours	Caution de Soumission
Ouest	Menoua	01	EP de Messong	salles de classe	02	90	320000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et **valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus (1.objet) : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 09/10/2020 à 11heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la salle des actes de la Mairie de Fongo-Tongo. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe G contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/Critères éliminatoires

- Dossiers administratif technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné jusqu'en 2018
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Bilans des deux dernières années certifiés par un expert comptable de ONECCA ou une Déclaration Statistique et Fiscale (O.S.F) pour les deux dernières années ;
- Attestation de surface financière {minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personne) par lot postulé;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période **de soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment **à la Mairie de FONGO TONGO** auprès du **secrétaire général, tel : 677511062**

FONGO-TONGO le 29 Septembre 2020

Le MAIRE

DONGUE Paul

COMMUNE DE SANTCHOU

POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CI-APRÈS DANS LES ARRONDISSEMENTS DE FOKOUE ET DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020, LIGNE FONDS ROUTIER.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
BIP MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2018, le Maire de la Commune de SANTCHOU, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement par entretien périodique de certains tronçons de route dans la Région de l'Ouest, Département de la Menoua.

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental travaux d'entretien du tronçon de route communale (19,9km) dans la Région de l'ouest, Département de la Menoua.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récoiement

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

9 206 149 FCFA

4. Allotissement

L'Appel d'Offres porte sur un (01) lot de contrôle tel que présenté ci-après :

N°de lot	Région/ Département	Arrondissement	Tronçons et Longueur estimée (km)	Montant TTC prévisionnel pour le contrôle	Délai (mois)	Type d'intervention
1- OU/20	OUEST/ MENOUA	FOKOUE et SANTCHOU	Fontsa Toula – Ecole Publique De Fila - Chefferie Zala - Chefferie Fombap	9 206 149	08	Aménagement par entretien
LONGUEUR TOTALE			19,9			

--	--	--

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études techniques ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N°11**

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, **MINTP, Exercices 2020, Ligne Fonds Routier** pour un Montant de **9 206 149 FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté ou retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de SANTCHOU d'une somme non remboursable de **dix-huit mille (18 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés. Au Secrétariat Général de la Commune de SANTCHOU, **au plus tard le 16/10/2020 à 10 heures**. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°-006- /DAONO/C-SU/SG/2020 DU 24/09/2020**

Pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien du tronçon de route communale ci-après dans les Arrondissements de Fokoue et de Santchou, Département de la Menoua, Région de l'Ouest EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2020, Ligne Fonds Routier.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de 08 (huit) mois la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres** et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **Cent quatre vingt cinq mille (185 000) de francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins **de trois (03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus **tard 30 jours après l'expiration** de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement; dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **16/10/2020 dès 11heures précises dans la salle de réunion de la Commune de SANTCHOU,**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;

- 1ere étape: Ouverture de l'enveloppe Acontenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe Bcontenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe Ccontenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires ;

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
 - Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence de déclaration sur l'honneur de visite du site signée par le prestataire ;
 - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la Caution de

2 : Critères essentiels

Les offres technique» , -

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-apres.

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 50 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 40 points,
- c) Références du BET: sur 10 points.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieu-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre **pendant 120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la commune de SANTCHOU

SANTCHOU le 24 Septembre 2020

Le MAIRE

NGOUBENE François

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'offres consistent à couvrir la CENAME en assurance multirisques pour ses magasins et bureaux, tous les autres risques informatiques et des stocks des produits pharmaceutiques pour l'exercice 2019.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de cette opération est de : Quarante millions **(40 000 000) francs CFA, toutes taxes comprises (TTC).**

4. Allotissement

Un même soumissionnaire peut être attributaire d'un (1) ou de deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Compagnies d'assurances installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2020, imputation 670440.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; e-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le mardi 17 novembre 2020 à 10 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **douze (12) mois** au minimum après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la Lettre-commande.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre et/ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de quatre- vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, de **huit cent mille (800 000) Francs FCFA**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **17 novembre 2020 à 11heures** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire, conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante huit (48) heures accordé à l'ouverture ;

Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces;

Non-conformité aux Termes de Références ;

Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir à ce jour aucun dossier de sinistres en cours non payé dans le cadre des couvertures objet de l'appel d'offres;

Absence de caution de soumission ;

Absence d'agrément CIMA certifié par le MINFI.

Critères essentiels :

Critères	Notation (binaire OUI-NON)
Présentation générale de l'offre	03 critères
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	

03 critères



Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	04 critères
Description détaillée des garanties offertes	04 critères
Modalités de mise en jeu de la garantie	05 critères
Couverture des engagements règlementés	03 critères
Couverture de la marge de solvabilité	03 critères
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	03 critères
Couverture de réassurance dans la branche considérée	01 critère
TOTAL	29

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 22 « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire moins-disant d'entre ceux ayant obtenu au moins vingt deux (22) OUI.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm.

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°000187/DC/CIPM/CCAA/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G-SUITE A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA).FINANCEMENT : LE FINANCEMENT DE CE MARCHÉ SERA SUPPORTÉ PAR LE BUDGET DE LA CCAA SUR L'EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Demande de Cotation a pour objet, l'acquisition de 250 comptes utilisateurs G Suite, et des abonnements Google drive extra stockages dédiés aux personnels de la CCAA des espaces de stockage sur Google Drive ;

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TTC vingt millions (20 000 000) FCFA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture des services Internet et disposant d'un partenariat avec Google.

4. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation seront financées par le Budget d'investissement de la Cameroon Civil Aviation Authority, Exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

La Demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale – Sous-Direction des Marchés), B.P. 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé (Téléphone 222 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **03 novembre 2020** à 14 heures et devra porter la mention

« **Avis de demande de cotation**

N°000187/DC/CIPM/CCAA/2020 DU 25 septembre 2020

L'acquisition DES COMPTES UTILISATEURS G SUITE A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (En procédure d'urgence)

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la demande de cotation est de douze (12) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce VI de la Demande de Cotation, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** et valable pendant trente jours (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **03 novembre 2020** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires

- (a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà des quarante-huit heures (48 h) après l'ouverture des offres ;
- (b) Absence de la caution de soumission ;
- (c) Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à 20 millions francs CFA ;
- (d) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- (e) Dossier technique incomplet ;
- (f) Offre financière incomplète ;
- (g) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- (h) Note technique inférieure à 80 % Oui

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

La présentation de l'offre _____ Oui/Non

Les références du fournisseur _____ Oui/Non

Le personnel _____ Oui/Non

Seules les offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 80 % OUI seront éligibles à l'analyse financière.

2. Dénonciation

Pour les actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir la CONAC par son numéro vert gratuit **1517**.

13. Attribution

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale), Direction Technique (Sous-direction des Marchés), B.P. 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 2 22 30 47 66, 699 85 24 13, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@cca.aero

YAOUNDE le 25 Septembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-273/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA PRÉSÉLECTION DE CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ORGANISATION DE DEUX (2) CONFÉRENCES NATIONALES POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE TRANSFUSION SANGUINE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (PRESYNATS). FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXES CONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-273/AMI/MINSANTE/CSPM-CEPS-BID /PRESYNATS/2020 DU 30 SEPTEMBRE 2020 PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE SECTEUR : SANTE MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT CONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 GUICHET DE PAIEMENT : PRET COMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant ;

2. Consistance des prestations

1. Ces services comprennent :

- la conception et la validation des termes de référence de la conférence ;
- la proposition et la validation de la liste des participants ;
- la proposition des groupes de travail ainsi que leurs termes de référence et leurs validations ;
- l'organisation de la conférence dans toutes ses composantes notamment :
 - la logistique ;
 - la communication ;
 - la prise en charge des experts/conférenciers ;

3. Participation et origine

1. Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants éligibles, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés, fournissent des renseignements spécifiques (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi le personnel, etc.) démontrant leurs qualifications à réaliser les prestations sollicitées.

4. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite sont déposées à l'adresse ci-dessous en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt à 11 heures précises avec la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

N° D13-273/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020

Pour la présélection de consultants chargés de l'organisation de deux (02) conférences nationales pour le renforcement du système de transfusion sanguine dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine (PRESYNATS). »

5. Composition du dossier

1. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlSD concernant les conflits d'intérêt. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de Consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du contrat dans sa totalité, en cas d'attribution ;

6. Critères d'évaluation

1. Les critères de sélection sont :
une lettre d'intention de soumissionner ;
avoir une expérience avérée en gestion des événements – un impressionnant portefeuille des événements gérés précédemment
avoir d'excellentes compétences organisationnelles et de facilitation
avoir la capacité de travailler sous pression et dans les limites du budget
avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite en Anglais et en Français ;
le personnel clé fera l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte

7. Renseignements Complémentaires

1. Adresse de dépôt des dossiers :
Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1^{er} étage, quartier Elig Essono – Yaoundé.
Face Hôtel Grand Moulin. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID du Ministère de la Santé Publique.
Tél : (+237) 666 228 627/ 666 228 450.
E-mail : cepsbid.cm@gmail.com

8. Evaluation et publication des resultats

1. La sélection est faite conformément à la méthode de Sélection Basée sur les Qualifications des Consultants(SQC), sur la base d'une liste restreinte de Consultants Locaux tel que stipulé dans les Directives ;

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le MINISTRE

MANAOUNDA Malachie

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

COMMUNIQUE N° 0625/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM/20 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019, RELATIF AU TRANSPORT DE DEUX MILLIONS DEUX-CENT-QUARANTE ET UN MILLE TROIS-CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (2 241 377) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, est informé que ledit appel d'offres est annulé conformément aux dispositions de l'article 104 du Code des Marchés Publics.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Avril 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1223 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU SUD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°76/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Extrême-Nord et du Sud, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS							
N° des Lots	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC lus (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Observations
4-EN/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Limite Nord-Bourrha-Mokolo	97,77	SOREPS BP : 13 438 Yaoundé Tel: 222 21 90 97 / 222 21 90 95	25 703 980	25 703 980	Délai d'exécution : 09 mois. Offre la mieux-disante.
		Mokolo-Kouyape-Kourgui (Inter N14)	60,82				
		Tchevi-Frontière Nigeria	9,59				
8-SU/20		Ekong - Melan - Bengbis	61	ETS FAYA SUPPLIES & SERVICES Tel: 698 83 28 40	41 496 615	39 836 750	Délai d'exécution : 14 mois. Offre la mieux-disante.

Les Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N°015/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 02/10/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

Par DECISION N° 015/D/CMJO/SG/CIPM/2020 du 02/10/2020 ; l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Note Finale	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5) - NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	NEK CAMEROUN, B.P: 16579 Yaoundé ; Tél. : 674 44 63 50	98,20/100 (Mieux disante)	11 559 201 (Onze millions cinq cent cinquante-neuf mille deux cent un) FCFA.	Sept (07) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Technique de la Commune de Manjo, pour la mise au point du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants

SOUSSIONNAIRES	NOTE FINALE
ETS KABIRO B.P: 50 Loum Tél. : 677 75 74 40	92,92
KTJ CONSULTING AND SERVICES COMPANY LTD; B.P:134 Kekem, Tél. : 675 19 32 20/ 655 39 29 96	90,75
RP CONSTRUCT ; B.P: 14345 Yaoundé Tél.: 699 83 56 68	86,87
INTEGRA BET SARL; B.P: 35 533 Yaoundé; Tél.: 699 92 91 50	79,98

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 2 Octobre 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N°014/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 02/10/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

Par DECISION N° 014/D/CMJO/SG/CIPM/2020 du 02/10/2020 ; l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Note Finale	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS EB. P&V ; B.P Bonabéri-Douala-Limbé;; Tél. : 699 89 32 72/653 28 98 18	97/100(Mieux disante)	7 955 423 (Sept millions neuf cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt-trois) FCFA.	Six mois (06) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Technique de la Commune de Manjo, pour la mise au point du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant

SOUSSIONNAIRE	NOTE FINALE	MOTIF
KTJ CONSULTING AND SERVICES COMPANY LTD	89,74/100	2ème au classement, note finale < à celle du 1 ^{er} au classement

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 2 Octobre 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1227 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE RÉGIONALE RO906 : ZAMAY - CAMP DES RÉFUGIÉS DE MINAWAO (9,70 KM) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°87/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 04/08/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel de la Route Régionale RO906 : Zamay - camp des réfugiés de Minawao (9,70 Km) dans la région de l'Extrême Nord, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observation
Lot unique	Entretien par bitumage en enduit superficiel	Zamay-Camp des réfugiés de Minawao.	9,70	KIAMA S.A B.P. : 15709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15	548 726 967	548 726 967	Délai d'exécution : 08 mois. Unique offre enregistrée.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1224 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°75/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région du Sud-Ouest, ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été enregistrée.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° _1226_ C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°73/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région de l'Extrême-Nord, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° du Lot	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
3-EN/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Zamay (Int R0902) – Mayo Kewé - Guider	144	LE COMPETING BP : 6718 Douala Tel: 699 50 11 77	99 768 426	99 768 426	Délai d'exécution : 21 mois. Offre la mieux-disante.
		Maroua (Int R0905)-Mindif-Lara	54				

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	GROUPEMENT SINEGEO & A.M.A. INFRASTRUCTURES	Note technique insuffisante (50/100 inférieure au minimum requis qui est de 70/100)
2	CERBAT	Offre non mieux-disante
3	MAD CONSULTING	Offre non mieux-disante

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont

pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de

la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de

Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission

pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout

où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ N° 1172/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 84/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCMP-TR/2020 DU 14/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE, DIX (10) BORNES FONTAINES, UN PUIT AMÉNAGE BUSÉ AVEC MANIVELLE ET UN (01) CHÂTEAU D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA - KRIBI, LOT1 : OLAMA - BINGAMBO (106 KM). FINANCEMENT: FONDS DE CONTREPARTIE, LOGÉS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 84/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCMP-TR/2020 du 14/07/2020 en procédure d'urgence, pour la construction de vingt-cinq (25) forages équipés de pompes a motricité humaine, dix (10) bornes fontaines, un puits aménage busé avec manivelle et un (01) château d'eau dans certaines localités des Régions du Centre et du Sud dans le cadre du déplacement de certaines infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet de construction de la route Olama - Kribi, lot1 : Olama - Bingambo (106 km), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Délai d'exécution : 02

N° du lot	Régions	Type d'intervention	Ouvrage/ localisation	Noms et adresses des entreprises retenues	Montant TTC corrigé en chiffre (F CFA)	Montant TTC corrigé en lettre (F CFA)
Lot 1	Centre	Construction de forages équipés de pompes a motricité humaine, de bornes fontaines et de château d'eau Nyong et So'o	Forage à motricité humaine au pk 0+975	Infructueux	//	//
			Borne fontaine au pk 12+900			
			Borne fontaine au pk 14+175			
			Forage à motricité humaine au pk 15+150			
			Borne fontaine au pk 15+725			
			Forage à motricité humaine au pk 17+825			
			Forage à motricité humaine au pk 17+825			
Lot 2	Centre		puits aménagé busé avec manivelle au pk 22+600	HYPOCAM ECLAIRAGE B.P : 7111Ydé Tél. : 677 486 060	29 499 998	Vingt Neuf Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille neuf cent Quatre Vingt Dix huit
			Forage à motricité humaine au pk 24+125			
			Borne fontaine au pk 24+325			
			Borne fontaine au pk 25+350			
			Borne fontaine au pk 27+850			
			Forage à motricité humaine au pk 28+575			
			Forage à motricité humaine au pk 34+675			
Lot 3	Sud		Forage à motricité humaine au pk 38+375	Infructueux	//	//
			Forage à motricité humaine au pk 40+950			
			Forage à motricité humaine au pk 41+275			
			Borne fontaine au pk 47+100			
			Forage à motricité humaine au pk 47+150			
Lot 4	Sud		Forage à motricité humaine au pk 49+775	TROPICS CAMEROUN B.P : 6963 Ydé Tél. : 675 143 487	43 962 495	Quarante Trois Millions Neuf Cent Soixante Deux Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quinze
			Forage à motricité humaine au pk 58+450			
			Forage à motricité humaine au pk 66+450			
			Forage à motricité humaine au pk 68+550			
			Forage à motricité humaine au pk 82+600			
			Forage à motricité humaine au pk 84+700			



N° du lot	Régions	Type d'intervention	Ouvrage/ localisation	Noms et adresses des entreprises retenues	Montant TTC corrigé en chiffre (F CFA)	Montant TTC corrigé en lettre (F CFA)
Lot 5	Sud		Forage à motricité humaine, Village Mbango Bitouer	Infructueux	//	//
			Forage à motricité humaine, Village Kaba par Lolodorf			
			Forage à motricité humaine, Village Kaba			
			Borne fontaine, Village Bobimae, quartier Massokpwa			
			Forage à motricité humaine, Village Bobimae, quartier Massokpwa			
			Borne fontaine, Village Bibally			
Lot 6	Sud		Borne fontaine, Village Bgbally	MEDOH INTERNETIONAL BET AND SURVEY B.P : 383 Dla Tél. : 670 852 532	44 245 953	Quarante Quatre Millions Deux Cent Quarante Cinq Mille Neuf Cent Cinquante Trois

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Lettre Commande.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

COMMUNIQUE N° 0630/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 07 OCTOBRE 2019, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION DE ROUTINE, POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS DU FONDS MONDIAL, POUR LA PERIODE 2018-2020.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Société	Montant TTC en FCFA	Délai d'Exécution
1	INTER'ACTIV CONSULTING BP : 16257 Yaoundé	88 796 531	09 mois

Le mandataire de cette entreprise, est invité à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691123721, pour les formalités d'élaboration du marché subséquent.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Mai 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N° 008 /C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Communique :

Par **DECISION N° 008 /D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (e FCFA)
LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE	ETS TANKO DISIGN, BP : 2033 Yaoundé	31 027 000

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 22 Septembre 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION
DU RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°003/AONR/FODECC/CSPM/2020 DU 04 SEPTEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET
OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'AUDIT TECHNIQUE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFÉ (FODECC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Conformément aux dispositions de l'article 93 (2) du Code des Marchés Publics, les résultats de l'ouverture des
Dossiers administratifs et des Offres Techniques de l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné se présentent de
la manière suivante :

N°	SOUSSIONNAIRE	Note obtenue	Statut de l'offre	Observations
1	MOORE STEPHENS C.A.	96 / 100	Admis pour la suite de la procédure	RAS
2	CEGEC	92.5 / 100	Admis pour la suite de la procédure	RAS
3	CIBLE	92.5 / 100	Admis pour la suite de la procédure	RAS

Les Soumissionnaires admis pour la suite de la procédure sont invités à l'ouverture des Offres Financières qui aura lieu
le **05 octobre 2020 à 13 heures** à l'immeuble Siège du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085
quartier Golf – Yaoundé

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE BAHAM

POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMA DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE de la Commune de Baham, Autorité Contractante communique :

Par Décision N°. **15/DEC/C BAH/SG/ST/ 2020 DU 23/09/2020**, le Marché objet de la

Demande de Cotation susvisée est attribué ainsi qu'il suit :

intitulé	Attributaires	Montant (TTC)
acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minima dans la commune de Baham Département des Hauts-Plateaux	ENSERBAT BP/3037 Tel: 694 431 270 Douala	6 238 254 (Six Millions Deux Cent Trente-Huit Mille Deux Cent Cinquante-Quatre) FCFA

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent Communiqué à la Commune de Baham pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BAHAM le 23 Septembre 2020

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

COMMUNIQUE N° 000574/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPMPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/20 DU 20 MARS 2020, RELATIVE A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE COMMUNIQUE :

Est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à la demande de Cotation susmentionnée le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Société	Montant TTC en FCFA	Délai d'Exécution
1	INFO GENIE TECHNOLOGIE SARL BP : 14950 Yaoundé	6 010 000	12 mois

Le mandataire de cette entreprise, est invité à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691123721, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-COMMANDE subséquente.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 15 Avril 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP PAR LE FEICOM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 33/D/FEICOM/DG du 30/09/2020

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
CENTRAL MOTORS CAMEROUN	VINGT-SEPT MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE MILLE (27 950 000) FRANCS CFA TTC	SOIXANTE (60) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°001/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17 AOUT 2020 PASSÉE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

La Société **MEACAM Sarl**, B.P. 15896 Yaoundé, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à la Consultation n°001/DC/CAY5/SG/SMP/2020 du 17 Aout 2020 pour la fourniture du matériel didactique (Paquet Minimum).

- Montant TTC de la Lettre-Commande : Quatorze Millions Cinquante-deux Mille (14 052 000) francs CFA.
- Délai d'exécution : Soixante (60) jours.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION
N°002/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17 AOUT 2020 PASSÉE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ
N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES
DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS ; DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Ets **MARTIBEL**, B.P. 1906 Yaoundé, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à la Consultation n°002/DC/CAY5/SG/SMP/2020 du 17 Aout 2020 pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique du Camp SONEL Essos.

- Montant TTC de la Lettre-Commande : Dix-sept Millions Neuf cent Quatre-vingt-dix-neuf Mille Sept cent Soixante-dix-neuf (17 999 779) francs CFA.
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION DES PLATES-FORMES DE SUPERVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES BASES DE DONNÉES DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 34/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
INFO GENIE TECHNOLOGIES	ONZE MILLIONS NEUF CENT UN MILLE CENT CINQUANTE (11 901 150) FRANCS CFA TTC	VINGT (20) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/FEICOM/CIPM /2020
DU 25 AOÛT 2020 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES .**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° ____/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
AFRIDEC MULTI SERVICES	VINGT CINQ MILLIONS SDEUX CENT TRENTE TROIS MILLE TROIS CENT (25 233 300) FRANCS CFA TTC	UN (01) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de ladite Demande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU GRÉ À GRÉ SUIVANT LA LETTRE
N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 26 MAI 2020 ET RÉACTUALISÉ PAR LETTRE
N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 07 AOÛT 2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE
CONSTRUCTION DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU LITTORAL À DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 036/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du gré à gré relatif à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
BUREAU VERITAS	VINGT MILLIONS SIX CENT TRENTE MILLE DEUX CENT CINQUANTE (20 630 250) FRANCS CFA TTC	DEUX (02) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du gré à gré. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit gré à gré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-214/C/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-112/AMI/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/PNLP/SP/SPM/19 DU 11 JUIN 2019, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS SOUS DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES (ISDC). FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE COMMUNIQUE :

Est déclarée attributaire du contrat relatif à l'appel à manifestation d'intérêt susmentionnée le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Société	Montant TTC en FCFA	Délai d'Exécution
1	CARPRIS SARL BP : 14950 Yaoundé	10 690 240	03 mois

Le mandataire de ce consultant, est invité à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691123721, pour les formalités d'élaboration du contrat subséquent.

Le présent Communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONR/FODECC/CSPM/2020 DU 04 SEPTEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'AUDIT TECHNIQUE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Conformément aux dispositions de l'article 93 (2) du Code des Marchés Publics, les résultats de l'ouverture des Dossiers administratifs et des Offres Techniques de l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné se présentent de la manière suivante :

N°	SOUSSIONNAIRE	Note obtenue	Statut de l'offre	Observations
1	MOORE STEPHENS C.A.	96 / 100	Admis pour la suite de la procédure	RAS
2	CEGEC	92.5 / 100	Admis pour la suite de la procédure	RAS
3	CIBLE	92.5 / 100	Admis pour la suite de la procédure	RAS

Les Soumissionnaires admis pour la suite de la procédure sont invités à l'ouverture des Offres Financières qui aura lieu le **05 octobre 2020 à 13 heures** à l'immeuble Siège du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP PAR LE FEICOM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 33/D/FEICOM/DG du 30/09/2020

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
CENTRAL MOTORS CAMEROUN	VINGT-SEPT MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE MILLE (27 950 000) FRANCS CFA TTC	SOIXANTE (60) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR
L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION DES PLATES-FORMES DE SUPERVISION DES
INFRASTRUCTURES ET DES BASES DE DONNÉES DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N° 34/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
INFO GENIE TECHNOLOGIES	ONZE MILLIONS NEUF CENT UN MILLE CENT CINQUANTE (11 901 150) FRANCS CFA TTC	VINGT (20) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU GRÉ À GRÉ SUIVANT LA LETTRE N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 26 MAI 2020 ET RÉACTUALISÉ PAR LETTRE N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 07 AOÛT 2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU LITTORAL À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 036/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du gré à gré relatif à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
BUREAU VERITAS	VINGT MILLIONS SIX CENT TRENTE MILLE DEUX CENT CINQUANTE (20 630 250) FRANCS CFA TTC	DEUX (02) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du gré à gré. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit gré à gré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/FEICOM/CIPM /2020
DU 25 AOÛT 2020 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES .**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° ____/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
AFRIDEK MULTI SERVICES	VINGT CINQ MILLIONS SDEUX CENT TRENTE TROIS MILLE TROIS CENT (25 233 300) FRANCS CFA TTC	UN (01) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de ladite Demande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION 1 N° 7221/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 01 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017BIS/20/A010/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU COTON GRAINE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N° 2017/01 1 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d Appel d'Offres International Ouvert N°OI 7818/20/AONO/SDCC/CIPM du 21/07/2020 pour la fourniture d'un lot de cent soixante (160) conteneurs pour le transport du coton graine à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°1 14/20/SDCC/CIPM du 11 septembre 2020 du Président de la CIPM delà SODECOTON;

La Lettre N°095/L/b/CAB du 23 septembre 2020 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON '

DECIDE :

Article 1er : La Société SPEEED-APPRO BP 1923 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif a la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	SPEEED-APPRO BP 1923 Douala	1 226 844 000	- 40 conteneurs dans un délai de 90 jours ; - 40 conteneurs dans un délai de 120 jours ; - 40 conteneurs dans un délai de 150 jours ; - 40 conteneurs dans un délai de 180 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

GAROUA le 1 Octobre 2020

Le DIRECTEUR EXÉCUTIF

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7215/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 68/20/AONO/SDCC/CIPM DU 13/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE FERRAILLE POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu LaLoiN°2017/0n du 12juillet 20.17 portant Statut Général des Entreprises Publiques;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Dirécteur Général ;
Vu La, Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31 /05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, N°068/20/A010/SDCC/CIPM du 13/08/2020 pour la fourniture de deux (02) lots de ferraille pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°119/20/SDCC/CIPM du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la. SODECOTON,

DECIDE :

Article 1er: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettrescommande relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	STEELOR SARL B.P 18505 Douaia	49 801 865	90 jours à compter de la date de notification de Tordre de service de commencer les prestations :
2	GLOBAL MOTORS CHALLENGE SARL B.P 5688 Douaia	110 064 628	90 jours à compter de la date de notification de Tordre de service de commencer les prestations :

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7224/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 OCTOBRE 020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRODUITS CHIMIQUES DE DELINTAGE DES SEMENCES A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu-L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N° 4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
Vu n LaRésolutionN°09/CA/SODECOTONdu31/05/2019fixantlesrègles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°050/20/AONO/SDCC/C1PM du 08/07/2020 pour la fourniture d'un lot de produits chimiques de delintage des semences à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°107/20/SDCC/CIPM du 21/08/2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON
Considérant Le Procès-verbal de négociation du 30 septembre 2020 .

DECIDE :

Article 1er : La Société MTTCHIMIE, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	MITCHIMIE Sari B.P. 8722 Douala	111 900 000	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 1 Octobre 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROASTRALE

**DECISION N° 007/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 01/10/2020 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
002/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 6 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE
SEPT (7) VÉHICULES PICK - UP, DOUBLE CABINE, 4X4 DE 9 CV, 5 PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE
BUFFLE ET MARCHE PIEDS DESTINÉS AUX CHEFS DES CELLULES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES
(CTD) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL
(PCP-ACEFA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;

Vu le DAO n° 002/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM du 6 juillet 2020 ;

Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 10 septembre 2020 ;

Vu l'Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement du 30 septembre 2020.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la fourniture dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC). B.P. : 15326 Yaoundé	176 100 631	210 000 000	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE DE MANJO

DECISION N° 015/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO *Autorité Contractante*

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020

;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres

Vu la Décision N°000001571CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission

Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;

Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

Considérant le procès-verbal donnant avis favorable d'attribution de la CIPM de Manjo **du 01 Octobre 2020;**

DECIDE

Article 1er : **NEK CAMEROUN, B.P : 16579 Yaoundé; Tél.: 674 44 63 50**, ont été déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus cité.

Objet de la Lettre-Commande : **CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5) -NJOUMBENG 1- MOUANDONG — ABANG (MARCHE) DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

Montant de la Lettre-Commande : **TTC de 11 559 201 FCFA (Onze millions cinq cent cinquante-neuf mille deux cent un) FCFA.**

Délai d'exécution ; : Six (06) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 2 Octobre 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

COMMUNE DE MANJO

DECISION N° 014/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO *Autorité Contractante*

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres

Vu la Décision N°000001571CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission

Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;

Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 du 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

Considérant le procès-verbal donnant avis favorable d'attribution de la CIPM de Manjo **du 01 Octobre 2020;**

DECIDE

Article 1er : Les ETS EB. P&V, B.P Bonabéri-Douala-Limbé; Tél.: 699 89 32 72/653 28 98 18, ont été déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus cité.

Objet de la Lettre-Commande : Contrôle et Surveillance des travaux de Construction de cinq blocs de douze boutiques au marché central de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

Montant de la Lettre-Commande : TTC 7 955 423 (Sept millions neuf cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt-trois) FCFA.

Délai d'exécution ; : Six (06) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 2 Octobre 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 259D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 84/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCMP-TR/2020 DU 14/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE, DIX (10) BORNES FONTAINES, UN PUITZ AMÉNAGE BUSÉ AVEC MANIVELLE ET UN (01) CHÂTEAU D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA - KRIBI, LOT1 : OLAMA - BINGAMBO (106 KM). FINANCEMENT: FONDS DE CONTREPARTIE, LOGÉS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu L'ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrête n°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrête 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant des modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu La Décision n°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu La Décision N° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics placées auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire n° N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 84/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCMP-TR/2020 du 14/07/2020 en procédure d'urgence, pour la construction de vingt-cinq (25) forages équipés de pompes a motricité humaine, dix (10) bornes fontaines, un puits aménage busé avec manivelle et un (01) château d'eau dans certaines localités des Régions du Centre et du Sud dans le cadre du déplacement de certaines infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet de construction de la route Olama - Kribi, lot1 : Olama - Bingambo (106 km) ;

Les offres des soumissionnaires ;

Vu

Vu le Procès-Verbal N° 67-2020/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 03 septembre 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 67-2020/L/ CIPM-TCRI/MINTP du 03 septembre 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics.

DECIDE:

Article1 :Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour la construction de vingt-cinq (25) forages équipés de pompes a motricité humaine, dix (10) bornes fontaines, un puits aménage busé avec manivelle et un (01) château d'eau dans certaines localités des Régions du Centre et du Sud dans le cadre du déplacement de certaines infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet de construction de la route Olama - Kribi, lot1 : Olama - Bingambo (106 km) :

Délai d'exécution : 02

N° du lot	Régions	Type d'intervention	Ouvrage/ localisation	Noms et adresses des entreprises retenues	Montant TTC corrigé en chiffre (F CFA)	Montant TTC corrigé en lettre (F CFA)
Lot 1	Centre	Construction de forages équipés de pompes a motricité humaine, de bornes fontaines et de château d'eau Nyong et So'o	Forage à motricité humaine au pk 0+975	Infructueux	//	//
			Borne fontaine au pk 12+900			
			Borne fontaine au pk 14+175			
			Forage à motricité humaine au pk 15+150			
			Borne fontaine au pk 15+725			
			Forage à motricité humaine au pk 17+825			
			Forage à motricité humaine au pk 17+825			
Lot 2	Centre		puits aménagé busé avec manivelle au pk 22+600	HYPOCAM ECLAIRAGE B.P : 7111Ydé Tél. : 677 486 060	29 499 998	Vingt Neuf Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille neuf cent Quatre Vingt Dix huit
			Forage à motricité humaine au pk 24+125			
			Borne fontaine au pk 24+325			
			Borne fontaine au pk 25+350			
			Borne fontaine au pk 27+850			
			Forage à motricité humaine au pk 28+575			
			Forage à motricité humaine au pk 34+675			
Lot 3	Sud		Forage à motricité humaine au pk 38+375	Infructueux	//	//
			Forage à motricité humaine au pk 40+950			
			Forage à motricité humaine au pk 41+275			
			Borne fontaine au pk 47+100			
			Forage à motricité humaine au pk 47+150			
Lot 4	Sud		Forage à motricité humaine au pk 49+775	TROPICS CAMEROUN B.P : 6963 Ydé Tél. : 675 143 487	43 962 495	Quarante Trois Millions Neuf Cent Soixante Deux Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quinze
			Forage à motricité humaine au pk 58+450			
			Forage à motricité humaine au pk 66+450			
			Forage à motricité humaine au pk 68+550			
			Forage à motricité humaine au pk 82+600			
			Forage à motricité humaine au pk 84+700			



N° du lot	Régions	Type d'intervention	Ouvrage/ localisation	Noms et adresses des entreprises retenues	Montant TTC corrigé en chiffre (F CFA)	Montant TTC corrigé en lettre (F CFA)
Lot 5	Sud		Forage à motricité humaine, Village Mbango Bitouer	Infructueux	//	//
			Forage à motricité humaine, Village Kaba par Lolodorf			
			Forage à motricité humaine, Village Kaba			
			Borne fontaine, Village Bobimae, quartier Massokpwa			
			Forage à motricité humaine, Village Bobimae, quartier Massokpwa			
			Borne fontaine, Village Bibally			
Lot 6	Sud		Borne fontaine, Village Bgbally	MEDOH INTERNETIONAL BET AND SURVEY B.P : 383 D1a Tél. : 670 852 532	44 245 953	Quarante Quatre Millions Deux Cent Quarante Cinq Mille Neuf Cent Cinquante Trois

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour souscription de leurs projets de Lettres Commandes

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 268 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU SUD.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°76/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Extrême-Nord et du Sud ;
les offres des soumissionnaires ;

Vu

Vu le Procès-Verbal N°081/PV/CIPM-TERI/MINTP du 28 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°035/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 28 août 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1 : Les Bureaux d'Etudes Techniques dont les noms suivent sont retenus pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Extrême-Nord et du Sud :

N° des Lots	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Noms et Adresses des Bureaux d'Etudes Techniques	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution
4-EN/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Limite Nord-Bourra-Mokolo	97,77	SOREPS BP : 13 438 Yaoundé Tel: 222 21 90 97 / 222 21 90 95	25 703 980	Vingt-cinq millions sept cent trois mille neuf cent quatre-vingt.	09 mois.
		Mokolo-Kouyape-Kourgui (Inter N14)	60,82				
		Tchevi-Frontière Nigeria	9,59				
8-SU/20		Ekong - Melan - Bengbis	61	ETS FAYA SUPPLIES & SERVICES Tel: 698 83 28 40	39 836 750	Trente-neuf millions huit cent trente-six mille sept cent cinquante.	14 mois.

Article 2 : Les mandataires desdits Bureaux d'Etudes Techniques sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ?269D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance No2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°75/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région du Sud-Ouest;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°077/PV/CIPM-TERI/MINTP du 14 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été enregistrée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION _270 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°73/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région de l'Extrême-Nord ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal N°081/PV/CIPM-TERI/MINTP du 28 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;
Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°034/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 28 août 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région de l'Extrême-Nord :

N° du Lot	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Nom et Adresse du Bureau d'Etudes Techniques	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
3-EN/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Zamay (Int R0902) – Mayo Kewé – Guider	144	LE COMPETING BP : 6718 Douala Tel: 699 50 11 77	99 768 426	Quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent soixante-huit mille quatre cent vingt-six	21 mois.
		Maroua (Int R0905)-Mindif-Lara	54				

Article 2: Le mandataire dudit Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter

à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION 271__ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04/08/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE RÉGIONALE RO906 : ZAMAY - CAMP DES RÉFUGIÉS DE MINAWAO (9,70 KM) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 54 36 467 02 33 00 05 2250.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu-la Constitution ;

Vu-la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu-l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu-le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu-le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu-le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu-le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu-le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu-le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu-le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu-l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu-la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu-la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu-la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu-l'Appel d'Offres National Ouvert N°87/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 04/08/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel de la Route Régionale RO906 : Zamay - camp des réfugiés de Minawao (9,70 Km) dans la région de l'Extrême Nord ;

Vu-les offres des soumissionnaires ;

Vu-le Procès-Verbal N°082/PV/CIPM-TERI/MINTP du 03 septembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu-La Lettre de notification de proposition d'attribution N°036/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 03 septembre 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel de la Route Régionale RO906 : Zamay - camp des réfugiés de Minawao (9,70 Km) dans la région de

l'Extrême Nord :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	Entretien par bitumage en enduit superficiel	Zamay-Camp des réfugiés de Minawao.	9,70	KIAMA S.A B.P. : 15709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15	548 726 967	Cinq cent quarante-huit millions sept cent vingt-six mille neuf cent soixante-sept.	08 mois.

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

DECISION N° 0631/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 05/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 07 OCTOBRE 2019, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPÉCIALISÉ POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DE ROUTINE , POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS DU FONDS MONDIAL, POUR LA PÉRIODE 2018-2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Accord-Cadre du 17 février 2015 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial ;

Vu la Convention n° CMR-M-MOH 639 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n°77/41 du 3 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers modifié et complété par l'article 314 du décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relative à l'exercice des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis d'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP du 07/10/2019, relatif au recrutement d'un cabinet spécialisé pour accompagner la mise en œuvre des activités de communication de routine , pour le compte du Programme National de Lutte contre le Paludisme, dans le cadre des financements du fonds mondial, pour la période 2018-2020,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **INTER'ACTIV CONSULTING , BP : 16257 YAOUNDE**, est déclarée attributaire du marché d'un montant de **quatre-vingt-huit millions sept-cent-quatre-vingt-seize mille cinq-cent-trente et un (88 796 531) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**, relatif à la mise en œuvre des activités de communication de routine, pour le compte du Programme National de Lutte contre le Paludisme, dans le cadre des financements du fonds mondial, pour la période 2018-2020, pour un délai d'exécution de neuf (09) mois.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Programme National de Lutte contre le Paludisme, à la Section Passation des Marchés, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, pour l'établissement de son marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Mai 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1448/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 3/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSÉ SUIVANT APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS SOUS DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Accord-Cadre du 18 mars 2018 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial ;

Vu la Convention n° CMR-M-MOH 1530 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n°77/41 du 3 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers modifié et complété par l'article 314 du décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relative à l'exercice des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°D13-114/AMI/MINSANTE/SG/DLMPE/PNLP/SP/SPM du 11 juin 2019,

relatif au recrutement d'un consultant en vue de l'assistance technique nationale pour la mise en œuvre des Interventions Sous Directives Communautaires,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Centre Africain de Recherche de Pratique et de Renforcement des Interventions en Santé (CARPRIS) SARL, BP : 14950 YAOUNDE, est déclaré attributaire du contrat d'un montant de dix millions six-cent- quatre-vingt-dix mille deux-cent-quarante (10 690 240) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, relative à l'assistance technique nationale pour la mise en œuvre des Interventions Sous Directives Communautaires (ISDC) pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : Le mandataire dudit consultant est invité à se présenter au Programme National de Lutte contre le Paludisme, à la Section Passation des Marchés, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, pour l'établissement de son projet de contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le *MINISTRE*

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE, DANS LA COMMUNE DE YOKO, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu**
- Vu** la Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2019/094 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrête n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu

Vu la Délibération N°003/DEL/CY/CM/SG/19 du 23 novembre 2019 portant examen et vote du budget 2020 ;

Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

Vu **l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE ;**

Vu le Procès-Verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko N°012/PV/CIPM-YKO/2020 du 15 Septembre 2020. YOKO le 22 Septembre 2020

Le MAIRE

D E C I D E :

ANNIR TINA Dieudonne

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, ETS TANKO DISIGN, BP : 2033 Yaoundé, Tel : 677 69 47 19, est retenu pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF AU VILLAGE OTTODORF (PK7+900) SUR LA ROUTE REGIONALE MATSARI-LINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BAHAM

**POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMA
DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1^{er}: le Marché objet de la Demande de Cotation susvisée est pour compter de la date

de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	intitulé	Attributaires	Montant (TTC)
1	ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMA DANS LA COMMUNE DE BAHAM	ENSERBAT BP/ 3037 Tel : 694 431 270 Douala	6 238 254 (Six Millions Deux Cent Trente-Huit Mille Deux Cent Cinquante-Quatre) FCFA

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

BAHAM le 23 Septembre 2020

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP PAR LE FEICOM POUR LE COMPTE DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu la Demande de Cotation N°008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 22 juillet 2020 pour l'acquisition d'un véhicule pick-up par le FEICOM pour le compte de la Communauté Urbaine d'Ebolowa

DECIDE:

Article 1er : la Société **Central Motors Cameroun BP : 15326 Yaoundé-Cameroun, TEL : (237) 222 30 80 97 / 695 13 34 80** est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation **N°008/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 22 juillet 2020** pour l'acquisition d'un véhicule pick-up par le FEICOM pour le compte de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, pour un montant de **vingt-sept millions neuf cent cinquante mille (27 950 000) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de la Lettre Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 25/CAY5/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE MEACAM SARL, DE LA CONSULTATION N°001/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17/08/2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/ACPOUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code de la Décentralisation ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les conclusions du rapport d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré et validé par le Comité Ad-hoc ;

DECIDE :

Article 1 : La Consultation en procédure de gré à gré n°001/DC/CAY5/SG/SMP/2020 du 17/08/2020 relatif à la fourniture du matériel didactique (Paquet Minimum) est attribuée à la Ste MEACAM Sarl, B.P. 15896 Yaoundé, pour un montant TTC de Quatorze Millions Cinquante-deux Mille francs CFA (FCFA 14 052 000) et un délai de Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

DECISION 00573/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 15 AVRIL 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSÉE SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINSANTE/CSPM-PNPL/20 DU 02 MARS 2020, RELATIVE À LA FOURNITURE ET À LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DÉBIT DU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Accord-Cadre du 17 février 2015 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial ;

Vu la Convention n° CMR-M-MOH 639 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n°77/41 du 3 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers modifié et complété par l'article 314 du décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relative à l'exercice des lois de finances

au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis de consultation N° 001/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP du 02 mars 2020, relatif à la fourniture et à la mise en service de la connexion internet haut débit au Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme,

Article 1^{er} : L' entreprise **INFO GENIE TECHNOLOGIE SARL, BP : 14950 YAOUNDE**, est déclarée attributaire de la Lettre-Commande d'un montant de six millions dix mille (6 010 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, relative à la fourniture et la mise en service de la connexion internet haut débit au Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

Article 2 Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Programme National de Lutte contre Le paludisme, à la section Passation des Marchés, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la fondation Chantal BIYA à Yaoundé, pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 15 Avril 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION DES PLATES-FORMES DE SUPERVISION DES
INFRASTRUCTURES ET DES BASES DE DONNÉES DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu la Demande Cotation N°009/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 12 août 2020 pour l'acquisition et la configuration des plates-formes de supervision des infrastructures et des bases de données du FEICOM

DECIDE:

Article 1er : la Société **INFO GENIE TECHNOLOGIES BP : 14 950 Yaoundé-Cameroun, TEL : (237) 222 20 56 71 / 674 66 67 68** est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation **N°009/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 12 août 2020** pour l'acquisition et la configuration des plates-formes de supervision des infrastructures et des bases de données du FEICOM, pour un montant de **onze millions neuf cent un mille cent cinquante (11 901 150) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison **de vingt (20) jours**, à compter de la date de notification de la Lettre Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES 2021 AU FEICOM .

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Demande de Cotation n° 010/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 25 août 2020 pour la production et la fourniture des Agendas VIP et Classiques au FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise **AFRIDEK MULTI SERVICES BP : 11759 Douala, TEL : (237) 677 54 73 20/694 25 01 32** est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation n° 010/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 25 août 2020 pour la production et la fourniture des Agendas VIP et Classiques au FEICOM, pour un montant de **vingt-cinq millions deux cent trente-trois mille trois cent francs CFA TTC** et pour un délai de livraison **d'un (01) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution des prestations, matérialisé par le Bon à Tirer « **BAT** ».

Article 2 : Le Responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 26/CAY5/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION A L'ETS MARTIBEL, DE LA CONSULTATION N°002/DC/CAY5/SG/SMP/2020 DU 17/08/2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003271/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/ACPOUR LA CONTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code de la Décentralisation ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les conclusions du rapport d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré et validé par le Comité Ad-hoc ;

DECIDE :

Article 1 : La Consultation en procédure de gré à gré n°002/DC/CAY5/SG/SMP/2020 du 17/08/2020 relatif à la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP du Camp SONEL Essos est attribuée à la Ets MARTIBEL, B.P. 1906 Yaoundé, pour un montant TTC de Dix-sept Millions Neuf cent Quatre-vingt-dix-neuf Mille Sept cent Soixante-dix-neuf francs CFA (FCFA 17 999 779) et un délai de Trois (03) mois.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU
LITTORAL À DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**

Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le gré à gré suivant la lettre **N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du 26 mai 2020 et réactualisé par lettre N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du 07 août 2020** pour le contrôle technique de construction de l'Agence Régionale FEICOM du Littoral à Douala

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise **BUREAU VERITAS BP : 830 Douala, TEL : (237) 699 503 104** est déclarée adjudicataire du gré à gré suivant la lettre **N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du 26 mai 2020 et réactualisé par lettre N°0001945/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du 07 août 2020** pour le contrôle technique de construction de l'Agence Régionale FEICOM du Littoral à Douala, pour un montant de **vingt millions six cent trente mille deux cent cinquante (20 630 250) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution des prestations dudit gré à gré

Article 2 : Le Responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

DECISION N° 0626/D/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 30/04/2020 PORTANT ANNULATION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019, RELATIF AU TRANSPORT DE DEUX MILLIONS DEUX-CENT-QUARANTE ET UN MILLE TROIS-CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (2 241 377) MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DU NORD-OUEST .

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Accord-Cadre du 17 février 2015 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial ;

Vu la Convention n° CMR-M-MOH 639 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n°77/41 du 3 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers modifié et complété par l'article 314 du décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relative à l'exercice des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu la lettre n°000735/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA8/alm du 13 mars du Ministre Délégué à la

Présidence de la République Chargé des Marchés Publics portant notification de l'accord d'annulation de l'appel d'offres n°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 du 02 octobre 2019 ;

Vu l'Avis d'appel d'offres national ouvert N°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP du 02/10/2019, relatif au transport de deux millions deux-cent-quarante et un mille trois-cent soixante-dix-sept (2 241 377) Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) dans les Régions du LITTORAL et du NORD-OUEST.

DECIDE :

Article 1^{er} : La présente décision porte annulation de l'appel d'offres national ouvert N°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 du 02 octobre 2019, relatif au transport de deux millions deux-cent-quarante et un mille trois-cent soixante-dix-sept (2 241 377) Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) dans les Régions du LITTORAL et du NORD-OUEST.

Article 2 : Le motif de ladite annulation repose sur les irrégularités des pièces administratives du seul soumissionnaire Touristique Colis et Courrier Express candidat pour ladite consultation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Avril 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

COMMUNE DE SANTCHOU

PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 07/LC/C.F-T/SG/2020 DU 12 JUIN 2020. PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.F-T/SG/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MESSONG MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE FONGO-TONGO FINANCEMENT : BIP (DGD) 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1er : en application des dispositions des **articles 182 et 183 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre commande N° 07/LC/C.F T/SG/2020 du 12 Juin 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Messong** dans la commune de Fongo-Tongo est pour compter de la date de signature de la présente décision, résiliée aux torts, frais et risques exclusifs de **ETS ECAMEL SARL.**

Article 2 : conformément aux dispositions de l'article 18 alinéa 1^o du code des marchés publics, l'entreprise sus visée est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (2) ans, à compter de la date de signature de la présente décision, pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Ministre chargé des Marchés Publics.

Article 3 : le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les autorités contractantes sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

FONGO-TONGO le 29 Septembre 2020

Le MAIRE

DONGUE Paul

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 7223/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 OCTOBRE 2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 073/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/08/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°073/20/A010/SDCC/CIPM du 27/08/2020 pour la fourniture d'un lot de 15 000 000 de préformes en pet de 26 grammes, col 21/29 à la SODECOTON initialement prévue le 07 octobre 2020, est reportée au 14 octobre 2020.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 07/10/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°073/20/A010/SDCC/CIPM du 27/08/2020 pour la fourniture d'un lot de 15 000 000 de préformes en pet de 26 grammes, col 21/29 à la SODECOTON initialement prévue le 07 octobre 2020, est reportée au 14 octobre 2020.

GAROUA le 1 Octobre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 7222/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 OCTOBRE 2020 PORTANT MODIFICATIONS
APPORTEES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/20/A010/SDCC/CIPM DU
27/08/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à 24 000 000 FCFA pour le lot 1, à 7 200 000 FCFA pour le lot 2, à 11 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 35 300 000 FCFA pour le lot 4.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à 29 000 000 FCFA pour le lot 1 ; 8 640 000 FCFA pour le lot 2 ; 16 000 000 FCFA pour le lot 3.</p>

2	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le présent Appel d'Offres est lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit : Lot 1 : Fourniture d'un lot de pièces pour chaudière à coques ; Lot 2 : Fourniture d'un lot de pièces pour chaudière haute pression à pétrole ; Lot 3 ; Fourniture d'un lot d'accessoires pour armoires électriques ; Lot 4 : Fourniture d'un lot de pièces pour automatisme des ateliers.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le présent Appel d'Offres, est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit : Lot 1 ; Fourniture d'un lot de pièces pour chaudière à coques ; Lot 2 ; Fourniture d'un lot de pièces pour chaudière haute pression à pétrole ; Lot 3 Fourniture d'un lot d'accessoires pour armoires électriques.</p>

3	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 06/10/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.</p> <p>Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 072/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 27 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE GAROUA</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

3 Remises des offres**Lire plutot**

Au plus tard le 13/10/2020 à 15 heures

4 Cautionnement Provisoire**Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 480 000 FCFA pour le lot 1, à 144 000 FCFA pour le lot 2, à 220 000 FCFA pour le lot 3 et à 706 000 FCFA pour le lot 4 et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Lire plutot

580 000 FCFA pour le lot 1 ;
172 800 FCFA pour le lot 2 ;
320 000 FCFA pour le lot 3 ;

5 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 06/10/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

le 13/10/2020 à partir de 16 heures

6 Critères d'évaluation**Au lieu de ...**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

- . Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (préformes ou consommables huilerie) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 12 000 000 FCFA pour le lot 1, 3 600 000 FCFA pour le lot 2, 5 500 000 FCFA pour le lot 3 et 17 650 000 FCFA pour le lot 4 comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E ; Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018,2017 et 2016 au moins égal à 24 000 000 FCFA pour le lot 1, 7 200 000 FCFA pour le lot 2, 11 000 000 de FCFA pour le lot 3 et 35 300 CFA pour le lot 4; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

6	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 14 500 000 FCFA pour le lot 1 ; 4 320 000 FCFA pour le lot 2; 8 000 000 FCFA pour le lot 3 comptant pour 15 % ;</p> <p>Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 29 000 000 FCFA pour le lot 1 ; 8 640 000 FCFA pour le lot 2 ; 16 000 000 FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15%.</p>

7	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.</p>

GAROUA le 1 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BELO

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICEN°
12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020 OF 14/09/2020EMERGENCY PROCEDURE FOR THE OPENING OF
THE CHUABU-ANJIN TO IJIM FARM TO MARKET ROAD THROUGH THE INTENSIVE LABOUR APPROACH
(RELAUNCH)**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2020 Investment Budget, the Mayor of BELO Council; Delegated Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the for BELO Council Road Maintenance; BELO municipality in BOYO Division of the North West Region.

2. Nature of services

The works shall involve the following tasks inter alia:

Group; Manual labour (executed by road committees and community structures)

- > OPENING OF ROAD
- > Backfilling
- > Wearing course
- > Simple reshaping
- > Re-shaping compaction
- > Creation of ditches and outlets
- > Construction of cross cutting hydraulic structures
- > Construction of masonry ditches
- > etc

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **27 777 000 (Twenty seven Million Seven Hundred and Seventy Seven Thousand)** CFA Francs.

4. allotment

No LOT	Division	Road Stretch	Length
Single	BOYO	Chuabu - Anjin - ijim	6.5km

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender are financed by the 2020 Public Investment Budget of the Ministry of Public Works.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Private Secretariat of the Mayor of BELO Council, Telephone N° (237) , as soon as this tender notice is published

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat, BELO Council Telephone

(237) as soon as this tender notice is published against payment of a non refundable sum of 55, 000 CFA francs, payable at Belo Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender fil

9. Submission of bids

Each offer drafted In English or French In 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the BELO Council Chambers not later than **06/10/2020 at 10 AM local time** and should carry the inscription:

TO THE PROJECT OWNER (CONTRACTING AUTHORITY)

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020 OF I 12020
EMERGENCY PROCEDURE FOR THE MAINTENANCE OF THE CHUABU-ANJIN TO IJIM FARM TO MARKET
ROAD THROUGH THE INTENSIVE LABOUR APPROACH
(RELAUNCH)
"To be opened only during the bid-opening session"**

10. Delivery deadline

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is three (03) calendar months

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 555,540 CFA (Five Hundred and fifty five thousand Five Hundred and Forty Francs CFA, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable In the place of bid bond.

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must Imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening (rf the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **06/10/2020 at 11 AM local time** , at the Conference Hall of office designated by the Contracting Authority (at the BELO Council Chambers), by the BELO Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatorv criteria

- Outright elimination during the opening session of the bids
 1. Absence of the bid bond
- Elimination during the evaluation of bids by the adhoc commltee
 2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
 3. Deadline for delivery higher than prescribed;
 4. False declaration or falsified documents;
 5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
 6. incomplete financial file;
 7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
 8. Non respect of %=76%of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the

administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given

forty eight (48) hours to produce or replace said document else will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
- g. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out In the Special Regulations of the invitation to tender

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 3/4= 75% of the essential criteria taken Into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatorv criteria and at least 75%of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the BELO Council Telephone N° (237) 674716429

BAMENDA le 14 Septembre 2020

Le MAYOR

NGONG ANKIAMBON Innocent

COMMUNE DE BELO

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 11/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020 OF 14/09/2020 FOR CONSTRUCTION OF A BRIDGE LINKING GTHS NJNIKEJIM QUATER) AND KICHU VILLAGE EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCH

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2020 Investment Budget, the Mayor of BELO Council; Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the **CONSTRUCTION OF A BRIDGE LINKING GTHS NJNIKEJIM (MUWWA QUATER) AND KICHU; BELO municipality in BOYO Division of the North West Region.**

2. Nature of services

Construction of a 5m span bridge with stone masonry abutments, I beam and a reinforce concrete deck with the sequence below

- Site clearance
- Site installations
- Setting out
- Excavation of foundations
- Foundation Works
- Construction of masonry abutment walls
- Reinforced concrete cross beam and deck
- Installing of Main beams and entretoise (Steel I beam 400 and 260)
- Finishes/equipment
- Bacfilling
- Road signs

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 35,026,370 (Thirty-five million, twenty-six thousand, three hundred and seventy) CPA Francs.

4. allotment

No LOT	Division	Road Stretch	Span of bridge
Single	BOYO	GTHS NJNIKEJIM (MUWWA QUATER) AND KICHU VILLAGE	5m

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender are financed by the 2020 Public Investment Budget of the Ministry of Public Works. (Road Fund)

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Private Secretariat of the Mayor of BELO Council, Telephone N° (237) 674 71 64 29, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat, BELO Council Telephone (237) 677 26 44 26 as soon as this tender notice is published against payment of a nonrefundable sum of 70,000 CFA francs (Seventy thousand francs), payable at Public Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the BELO COUNCIL, Contract Award Service not later than **06/10/2020 at 10:00 noon local time** and should carry the inscription:

**TO THE PROJECT OWNER (CONTRACTING AUTHORITY)
« OPEN
N° 11/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2020
FOR CONSTRUCTION OF A BRIDGE LINKING GTHS NJINIKAJIM (MUWWA QUATER) AND KICHU VILLAGE IN
BELO COUNCIL AREA 5M SPAN, 5M WIDTH, 6.5M HEIGHT, emergency procedure
RELAUCH
"To be opened only during the bid-opening session"**

10. Delivery deadline

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is three (03) calendar months

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 700,000 CPA (Seven hundred thousand CFA), valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice
Any bid not In compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond Issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Opening of bids

The bids shall be open in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **06/10/2020 at 11: 00AM local time**, in the conference hall of the Belo Council, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows;

A. Eliminary criteria

- Outright elimination during the opening session of the bids
 1. Absence of the bid bond
- Elimination during the evaluation of bids by the adhoc committee
 2. Absence or non-conformity of an element In the administrative file;
 3. Deadline for delivery higher than prescribed;
 4. False declaration or falsified documents;
 5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
 6. Incomplete financial file;
 7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
 8. Non respect of %=75%of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace said document else will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
 2. Financial capacity;
 3. References of the company in similar achievements;
 4. Quality of the personnel;
 5. Technical organization of the works;
 6. Safety measures on the site;
 7. Logistics;
 8. Attestation and report of site visit;
 9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
 10. Special Administrative Clauses completed and Initialed in all the pages.
- These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the Invitation to tender

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 3/4= 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 76% of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical Information may be obtained during working hours at the BELO Council Telephone N°(237) 674 71 6420

BAMENDA le 14 Septembre 2020

Le MAYOR

NGONG ANKIAMBON Innocent

LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

REQUEST FOR QUOTATION. N° 42/RFQ/LIFLDEP/STB/2020 OF 02/10/2020 FOR THE SUPPLY OF 84 TRAINABLE CATTLE FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Livestock and Fisheries Development Project (LIFIDEP on behalf of the Government of Cameroon (Purchaser) hereby requests you to submit price quotation(s) for the supply of the following items':

(i) Eighty four (84) trainable cattle

Please note, however, that a firm which has been associated with the firm that prepared the design, and specifications of the contract that is subject of this procurement for the Purchaser, shall not be eligible for the supply of the corresponding goods.

To assist you in the preparation of your price quotation we enclose the necessary technical specifications and required quantities.

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

- GALAXY COMPLEX ENTERPRISE, P.O Box 707; Tel 675 104 358
- NAT.CO.CO, P.O Box 343 Bamenda, Tel 653 83 5467/697 63 07 34
- ETS RODRIGUEZ, P.O Box 416 Bamenda; Tel 656 053 315

6. Financing

N/A

7. Consultation of tender file

N/A

8. Acquisition of tender file

N/A

9. Submission of bids

You shall submit one original of the Price Quotation using the attached Form of Quotation, and clearly marked "Original". In addition, you shall also submit six (6) copies marked as "COPY". In case of any discrepancy between the Original and Copy, the original shall govern. Your quotation in the attached format should be signed, sealed in an envelope and addressed to and delivered to the following address: It should carry the reference of the request for quotation:

Livestock and Fisheries Development Project (LIFIDEP)

Ayaba street, P.O Box 142, Mankon, Bamenda.

Telephone: 691 046 397

E-mail: lifidepnwr@gmail.com

Your quotation written in English or French language, should be accompanied by adequate technical documentation and catalogue(s) and other printed material or pertinent information (in English or French language) for each item quoted, including names and addresses of firms providing after-sales service facilities in Cameroon.

The deadline for receipt of your quotation (s) by the Purchaser at the address indicated in Paragraph 3 is **04/11/2020 at 10 am**

You shall submit only one set of quotations for the above items. Your quotation must be typed or written in indelible ink and shall be signed by you or your authorized representative.

Without a signature in your Form of Quotation, your quotation will not be considered further.

7. Your quotation(s) should be submitted as per the following instructions and in accordance with the attached form of Contract. The attached Terms and Conditions of Supply is an integral part of the Contract.

(i) **PRICES;** The prices should be quoted for supply and delivery of 12 cattle each to the 7 **Demonstration Centers at: Fundong, Tadu, Misaje/Dumbu, Santa (Coffee Estate), Wum(WADA) Gwofon and Babungo.**
Prices shall be quoted in Francs CFA

10. Delivery deadline

N/A

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

04/11/2020 at 10am

14. Evaluation criteria

Offers determined to be substantially responsive to the technical specifications will be evaluated by comparison of their

prices. An offer is not substantially responsive if it contains material deviations or reservations to the terms, conditions, and specifications in this Request for Quotation,

and it will not be considered further. The Purchaser will evaluate and compare only the quotations determined to be substantially responsive. In evaluating the quotations,

the Purchaser will adjust for any arithmetical errors as follows:

(a) Where there is a discrepancy between amounts in figures and in words, the amount in words will govern;

(b) where there is a discrepancy between the unit rate and the line item total resulting from multiplying the unit rate by the quantity, the unit rate as quoted will govern; and

(c) If a Supplier refuses to accept the correction, his quotation will be rejected.

In addition to the quoted price, the evaluated price shall include Value Added Tax (VAT) in Cameroon

15. Award

The award will be made to the bidder offering the lowest evaluated price and that meets the required standards of technical and financial capabilities. The successful bidder will sign a Contract as per attached form of contract and terms and conditions of supply

16. Validity of bids

Your quotation(s) should be valid for a period of thirty (30) days from the deadline for receipt of quotation(s) indicated in Paragraph 5

of this Request for Quotation.

(v) If you withdraw your quotation during the validity period and/or refuse to accept the award of a contract when and if awarded subject to (iv) above, then you will be excluded from the list of suppliers for the project for two years.

17. Complementary information

Further information can be obtained from:

**The Project Coordinator of LIFIDEP,
LIFIDEP Building Ayaba Street, P.O Box 142, Mankon Bamenda,
Telephone : 691 046 397, E-mail: lifideDnwr@gmail.com,**

The bidder whose quotation has been accepted will be notified of the award of contract through the Letter of Acceptance issued by the Purchaser within 30 days from the date of submission of quotation.

The Purchaser intends to apply funds from the Islamic Development Bank (IsDB) for eligible payments under the Contract/Purchase Order resulting from this Request for Quotations.

Under IsDB's Anticorruption Policy bidders shall observe the highest standard of ethics during the procurement and execution of such contracts. IsDB will reject a proposal for award, and will impose sanctions on parties involved, if it determines that the bidder recommended for award or any other party, has engaged in corrupt or fraudulent practices in competing for, or in executing, the Contract as specified in the Guidelines for Procurement of Goods, Works and related Services under Islamic Development Bank Project Financing, September 2018.

At the time of submission of your quotation, you should not be in IsDB's sanctions list.

. Please be informed of IsDB's policy on Procurement Related Complaints as stipulated in

the above mentioned Guidelines (Annex C)

Please Confirm by fax/e-mail or in writing, the receipt of this request and whether or not you will submit the price quotation(s).

BAMENDA le 2 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR

MBIPEH PIUS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm